

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 275

Rubrik: Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La théorie et la pratique

On parle beaucoup de l'université, ces temps-ci. Beaucoup aussi du baccalauréat. Limitation des entrées à l'université, « *numerus clausus* », examen propédeutique... Les uns s'en prennent à la « démocratisation des études », coupable, selon eux, d'avoir engorgé tant les établissements secondaires que les facultés. Les autres dénoncent tout au contraire cette même démocratisation, qui ne serait qu'une fausse démocratisation et n'aurait guère permis aux enfants des « travailleurs » d'accéder aux études universitaires ! Entre les deux, les malheureux enseignants — et leurs élèves ! — ne savent plus à quel saint se vouer.

Le diagnostic patronal

Sous le titre « Quel baccalauréat voulons-nous ? », les Groupements patronaux vaudois donnent leur avis. Selon eux, la « démocratisation des études » recouvre deux notions: « La première concerne la suppression de tous les obstacles financiers « par la gratuité de l'enseignement et l'octroi de bourses; la seconde « consiste dans l'accession du plus grand nombre possible de jeunes gens aux établissements d'enseignement supérieur (...) grâce... à la diminution des exigences posées à l'obtention du baccalauréat ». Estimant que le premier objectif est juste, les Groupements patronaux condamnent le deuxième, qui « mène à une impasse ».

Difficile égalité

Faut-il le répéter ? La « suppression de tous les obstacles financiers » est absolument insuffisante à une véritable démocratisation des études. Entre le fils de petit employé ou d'ouvrier, chez qui souvent il n'y a pas de livres, qui ne peut compter sur aucune aide de la part de ses parents (qui n'ont pas fait d'études; qui sont souvent épuisés par leur

travail; qui ne peuvent payer à leur enfant de leçons particulières), et le fils d'une famille aisée, qui trouve à la maison tous les instruments de travail et toute l'aide dont il a besoin, il n'y a pas d'égalité.

En vérité, si mes parents n'avaient pas pu m'envoyer par deux fois en Allemagne et une fois en Angleterre, je doute que je serais parvenu à faire des études. « Parfait, me diront ces messieurs des Groupements patronaux. Voilà qui prouve que vous n'étiez pas capable de... » etc. ! Peut-être... J'avais toutefois pour camarade de gymnase un actuel responsable de ces mêmes Groupements, qui redoublait son inférieure, parce qu'il avait échoué... Et qui a continué ensuite sans broncher; baccalauréat, études, licence. Qu'en aurait-il été si ses parents n'avaient pas pu supporter une année supplémentaire de frais, de « manque à gagner » ? Quant à la diminution des exigences, à la baisse de niveau des bacheliers, elle est on ne peut plus discutable. D'une part, le taux d'échecs au gymnase reste très élevé; d'autre part, nos gymnasiens qui en savent moins que leurs aînés dans certains domaines, en savent plus dans d'autres. Je conseille vivement à ces Messieurs de tenter de résoudre les problèmes de géométrie, d'algèbre ou de physique qui sont proposés à nos futurs bacheliers ! Mais les Groupements patronaux parlent de « l'engorgement » des établissements secondaires et des facultés. Discutable également: de 1972 à 1973, le nombre des physiciens formés par l'EPFL a passé de 158 à 155; celui des ingénieurs en génie civil de 351 à 335; celui des chimistes de 173 à 168... « Le corps des professeurs n'est pas extensible à volonté: il n'y a pas d'université lorsqu'on se contente de personnalités sans rayonnement », poursuit l'article cité. Fort bien. Mais pourquoi se contenter ? Comment une université qui *jamais* ne met un poste au concours, qui tient absolument à faire sa cuisine dans la plus stricte intimité,

peut-elle être sûre qu'il n'est pas possible de renouveler et d'enrichir son corps professoral ?

Les gymnases sont engorgés ? Le contraire serait étonnant: depuis la fin de la guerre, l'agglomération lausannoise a passé de 140 000 habitants à 220 000, alors que dans le même laps de temps, aucun nouveau gymnase n'a été ouvert et qu'on s'est contenté de solutions de fortune, allant de la location à grand prix de quelques salles dans des maisons locatives plus ou moins bien situées à l'édification de baraquements dans la cour des anciens établissements ?

« Le véritable problème n'est pas de créer les conditions qui permettront à chacun d'entreprendre des études... »; si, car ces conditions, on n'a pas encore tenté sérieusement de les créer; « ... il est de savoir comment on fait pour que ceux qui entreprennent soient, sauf accident, en situation de terminer. » Voilà qui est fort bien dit. Mais de cela non plus, on ne s'est pas trop préoccupé.

J. C.

Quand les partis se lancent dans les nettoyages de printemps

A chaque printemps, les partis s'avancent, bien modestement, sur la scène de l'actualité; ils tiennent congrès. C'est l'occasion d'une promenade à travers l'éventail politique suisse. Ces partis qui, selon la définition admise, doivent permettre la formation de la volonté politique, mais que la Constitution ignore sans autre, ces partis qui, dès que l'on quitte la scène communale ou cantonale, s'effacent derrière la grisaille du compromis helvétique, quel est leur visage printanier ?

Renouveau trompeur

Départ chez les démocrates-chrétiens: le secrétaire général Urs Reinhardt a claqué la porte. Une information qui a fait peu de bruit en Suisse romande